



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
SUR LES PROBLÈMES DE LA POLLUTION
DE L'EAU ET DE L'AIR**

Samedi 27 mars 1971

Chers Messieurs,

Nous sommes heureux de vous recevoir aujourd'hui, c'est un honneur pour Nous. Votre visite, en effet, témoigne de votre désir de Nous associer d'une certaine façon aux études qui ont occupé l'attention de votre Congrès, dû à l'initiative de l'Institut International d'études juridiques, et au mérite de son illustre fondateur et Président, Monsieur l'Avocat Federico Turano, que Nous avons le plaisir de saluer ici.

En vous présentant nos hommages, Nous vous félicitons de votre activité scientifique, qui cherche à ouvrir les chemins du droit à de nouveaux aspects de la vie moderne, ceux de l'écologie, domaine dans lequel se fait sentir chaque jour davantage la nécessité et l'urgence d'une sage réglementation.

Toutefois, en accueillant votre visite, un doute Nous assaille: sommes- Nous vraiment autorisé à intervenir dans des problèmes qui semblent sortir complètement de notre compétence? Si, en vertu de cette dernière, Nous voulions exprimer quelque jugement quant à l'influence, bonne ou mauvaise, exercée sur l'homme par le milieu dans lequel se déroule son existence, Nous serions naturellement amené à considérer le milieu sous des aspects totalement différents des aspects physiques, qui font actuellement l'objet de vos discussions. Ce que Nous envisagerions, ce sont les aspects moraux, pédagogiques et spirituels; et Nous pourrions Nous y arrêter longuement, tellement sont influentes et souvent déterminantes pour la pensée et la conduite de l'homme - enfant ou adulte -, les conditions imposées par le milieu social, culturel et religieux qui l'entoure. A certains égards le milieu est pour l'homme ce que l'eau est pour le poisson: celui-ci vit et se meut en elle, et c'est d'elle qu'il tire son aliment premier et indispensable.

Mais s'il y a une différence très marquée entre, d'une part, le milieu naturel «eau et air», qui fait l'objet de vos études et au sujet duquel vous vous efforcez de déterminer l'opportunité - assez fortement sentie aujourd'hui - d'établir des normes juridiques destinées à le protéger et à le purifier, et, d'autre part, le milieu que notre charge pastorale Nous oblige à considérer, il existe toutefois entre eux une analogie évidente quant à la vie de l'homme.

Et ici Nous en arrivons spontanément à considérer l'affection et le respect qui nous sont communs - à vous qui étudiez l'ordre naturel et juridique, comme à Nous qui envisageons l'ordre religieux et moral -, affection et respect que Nous pouvons avoir envers les éléments qui sont l'objet de votre attention: l'eau et l'air. Nous ne pouvons Nous attarder actuellement sur les titres multiples qui, chez ces créatures - comme nous les appelons - suscitent notre intérêt; la méditation en serait longue et demanderait plusieurs chapitres. Contentons-Nous pour le moment de quelques rapides allusions. Nous considérons ces choses, Nous le disions, comme des créatures; et nous voici aussitôt élevés au niveau mystérieux de leur origine profonde, de leur être métaphysique, pour être aussitôt transportés devant un panorama réaliste à la fois merveilleux et mystérieux. On suppose trop facilement, selon le jugement commun, quelque peu superficiel, que le croyant n'éprouve aucun intérêt pour les choses matérielles, et qu'il refuse même de leur accorder la moindre considération, sinon peut-être pour s'abstraire d'elles comme d'un écran qui ferait obstacle à la considération et à la contemplation des choses divines. La réalité, chacun le sait, est bien différente. Le croyant sait porter son attention au cadre de la nature, qui l'aide précisément à s'élever vers le monde divin. Qui ne connaît l'admiration, l'émerveillement, l'enthousiasme avec lequel l'homme en quête de Dieu, l'homme qui prie, célèbre la beauté, la grandeur, la plénitude de réalité qui se trouve dans les choses créées? Combien de magnifiques poèmes religieux se sont développés à partir de la contemplation de la nature! Rappelons-nous les psaumes: il semble que du monde matériel lui-même, muet et inerte, monte une voix, un chœur de louanges: «Le ciel raconte la gloire de Dieu, et l'œuvre de ses mains, le firmament l'annonce . . .» (*Ps.* 18, 2). Il faut ici faire nôtres les paroles de saint Paul: «nihil sine vote», rien n'est sans langage (Cfr. *1 Cor.* 14, 10); il faudrait aussi évoquer le Cantique des créatures, de saint François d'Assise. Peut-être même pouvons-nous enrichir notre méditation en pensant à l'expression incisive et paradoxale d'un contemporain: «la puissance spirituelle de la matière» (Teilhard de Chardin).

Et pour Nous en tenir à l'objet de vos études, comment ne pas voir un rappel positif de la noblesse de leur but dans la phrase bien connue du Livre de la Sagesse: «A ma naissance j'ai, moi aussi, respiré l'air commun» (7, 3), cet air qui est ainsi reconnu élément vital indispensable, et que l'on désire sain et pur. Et comment ne pas évoquer l'hymne ambrosien à la louange de l'eau dans la liturgie milanaise du Samedi-saint: «Sois sanctifiée par la parole de Dieu, eau céleste, sois sanctifiée, eau, marquée par le passage du Christ; dans les passages étroits entre les monts ne reste pas enfermée, dans le choc contre les écueils ne sois pas partagée, absorbée par la terre ne viens pas à manquer», etc.(Cfr. *Hexaemeron*, 3, c. V)

En un mot, l'homme qui a la foi a de bonnes raisons pour regarder avec une sympathie religieuse

les éléments dont s'occupe votre congrès. De ce dernier, d'ailleurs, ressort une intention que nous, disciples de l'Évangile, non seulement nous pouvons partager, mais que nous devons, d'une certaine façon, faire nôtre: cette intention, cet objectif, c'est le bien-être humain. Nous ne pouvons, en effet, rester indifférents à l'anxiété, désormais mondiale, suscitée par la pollution de ces éléments naturels auxquels est liée d'une façon inéluctable la vie physique et même morale de l'homme. Nous ne pouvons pas ne pas réfléchir à ce curieux phénomène de rétorsion, dirions-Nous, du progrès technique de la civilisation contre elle-même, alors que dans la recherche, dans la conquête d'une utilisation illimitée de la matière, cette même civilisation en arrive à corrompre l'air et l'eau (pour ne pas parler des autres biens naturels), sans lesquels devient impossible le plus élémentaire bien-être physique de l'homme.

Le désir devient toujours plus ardent et urgent (quand il n'est pas, hélas, réduit à un songe) d'avoir un air limpide et pur, une eau saine et innocente; et Nous ne pouvons qu'applaudir ceux qui ont le souci de défendre ces indispensables biens naturels ou de leur restituer leur pureté foncière et leur vertu naturelle, génératrice de santé physique, personnelle et sociale, pour l'être humain. Ajoutons qu'à cette aspiration vers la pureté et la limpidité de ces éléments extérieurs à la vie de l'homme se joint aussitôt le désir qu'un semblable processus régénérateur soit appliqué aux mœurs et à l'esprit de l'homme. Chers Messieurs, Nous apprécions vivement vos efforts pour assurer une solide base juridique à la protection de cette partie fondamentale de l'écologie, et en gage d'encouragement dans vos travaux, Nous vous donnons de grand cœur Notre Bénédiction Apostolique.